

# COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h à 20 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

*Réunion Plénière du Lundi 4 mars 2019*

*P.V. N° 27*

**Président** : M. Patrice BOUREAU

**Secrétaire** : M. Jean REDAUD

**Représentant des arbitres, élu au CD** : M. Patrick FAUTRAD

**Présents** : MM. Michel ALEXANDRE – Robert ANDRE – Hakim BOUAKSA – Romain BOUGET – Cyril BOUREAU – Christian DELANNOY – Julien DENANTE – Michel EBRARD – Bertrand KEMPF – Michel MOMBOISSE – Guy MUCCI – Serge PAPA – Raymond PERON – Georges PEZZOLI – Fabrice POREE.

**Excusés** : M. Jean Jacques BENHAMOU – Jean François CLAIR – Pierre HOLLECKER – Noël LANDON –

**Assistent à la réunion plénière** : MM. Bernard COTY (observateur pour la CDA) – Karim MESSISHA (arbitre de Ligue)

## INFORMATIONS

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;

- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;

- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

## RAPPEL IMPORTANT A TOUS LES ARBITRES

Les désignations se faisant dorénavant à minima 15 jours avant la date de la rencontre (sous forme de pré-désignation) et, en partie automatiquement.

**Il est demandé à tous de respecter le délai de 21 JOURS FRANCS MINIMUM pour toutes les indisponibilités avec une tolérance jusqu'à J - 17 jours.**

Par exemple une indisponibilité pour le samedi 9 février 2019 doit être inscrite par vous-même, sur votre compte My FFF, avant le Vendredi 18 janvier 2019 à 17 h (soit 3 vendredis avant).

La CDA constate que certaines indisponibilités sont envoyées une semaine ou 10 jours avant, alors que des pré-désignations internes ont déjà été faites, d'où modifications et complexité de gestion pour les désignateurs.

**Une surveillance particulièrement stricte est maintenant mise en place sur ce point, et les arbitres qui ne respecteraient pas cette obligation s'exposent à être sanctionnés comme le prévoit l'annexe 3 du RI.**

## RAPPEL AUX ARBITRES

1 – Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

2 – La commission rappelle aux arbitres qu'en aucun cas ils ne doivent accepter les chèques de particuliers en règlement de leurs frais d'arbitrage.

## RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ceux-ci ne présentent pas les formulaires officiels prévus à cet effet.

## COURS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES SECTEURS

- **Secteur est varois** : Salle ST JEAN à PUGET SUR ARGENS, tous les mercredis de 18h00 à 20h00
- **Secteur centre var** : **salle du stand de tir à l'arc quartier ST LAZARE** à BRIGNOLES, tous les vendredis de 18h00 à 20h00
- **Secteur ouest varois** : Siège du District du Var à LA GARDE, tous les mercredis de 18h00 à 20h00

## ORDRE DU JOUR

1. Comité Directeur et UNAF.
2. Section Désignations.
3. Section Administrative.
4. Section Lois du jeu.
5. Section Discipline.
6. Questions Diverses.

## NECROLOGIE

- Ayant appris avec une infinie tristesse le décès de **M. Michel LIGONNET**, ancien arbitre de Ligue et du District du Var, le président et les membres de la commission adressent leurs très sincères condoléances à ses enfants ainsi qu'à tous les proches touchés par ce deuil cruel.

## CORRESPONDANCE (reçue depuis la dernière réunion)

### DE LA LIGUE DE MEDITERRANEE :

- **CRA** : au sujet d'une rencontre de coupe de France des **SOURDS ET MALENTENDANT** du 16/02/19. Réponse faite par le vice-président délégué de la CDA. Transmis au Président.

### DES ARBITRES :

- **M. James AHONOUKOUN** : demandant à ce que son fils **Allahan** ne soit désigné pour officier que sur l'aire toulonnaise durant sa période d'indisponibilité. Transmis aux responsables des désignations.
- **M. Rachid EL AMARI** : adressant un planning professionnel justifiant de son absence devant la commission le lundi 25/02/19. Transmis au chargé de l'instruction des dossiers d'arbitres et au Président.
- **M. Patrick LE TEXIER** : demandant à être désigné uniquement en qualité d'assistant jusqu'à la fin de la saison en cours et en expliquant les raisons. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **M. Driss BOUKDIR** : s'excusant pour son indisponibilité tardive du 03/03/19 en raison d'un impératif familial important. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **M. Jean François CALIR** : adressant un certificat médical justifiant d'une prolongation d'indisponibilité jusqu'au 18 mars 2019. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations.
- **M. Christophe DARY** : au sujet de sa situation arbitrale. Transmis au Président qui répondra et aux responsables des désignations.
- **M. Ilyas EL MORABITI** : s'excusant pour ses absences lors des cours de formation obligatoire du mois de février en raison de ses obligations professionnelles et adressant une attestation employeur le justifiant. Transmis au Président, au chargé de l'instruction des dossiers d'arbitres et au responsable de la formation.
- **M. Hamza SOSSEY** : s'excusant pour ses absences lors des cours de formation obligatoire du mois de février en raison de ses obligations universitaires et adressant une attestation le justifiant. Transmis au Président, au chargé de l'instruction des dossiers d'arbitres et au responsable de la formation.

- **M. Haris MERROUCHE** : s'excusant pour son absence lors d'une rencontre du 02/03/19 et en expliquant les raisons. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **M. Mohamed ZOUAOUI** : s'excusant pour son indisponibilité tardive en raison de ses obligations professionnelles et adressant une attestation patronale le justifiant. Transmis au Président, au chargé de l'instruction des dossiers d'arbitres et aux responsables des désignations.

#### **INDISPONIBILITES :**

- M. Alain SANCHEZ : les 02 et 03/03/19.
- M. Jean François CALIR : jusqu'au 18/03/19.

#### **DEMANDES DE REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD) transmises au Comptable de la CDA :**

- **M. Habib DAAS** : \* FD rencontre U19 D1 du 26/01/19 à charge de l'**UA VALETTOISE**, absent.  
\* FD rencontre seniors D3 du 03/02/19 à charge du **FC PUGETOIS**, absent.
- **M. Driss BOUKDIR** : FA rencontre de féminines à 11 du 24/02/19 à charge du District.
- **M. Hamza SOSSEY** : FD rencontre de féminines à 8 du 03/03/19 à charge pour moitié chacun du **FC STE ANASTASIE** et **BESSE SPORT** tous deux absents.

#### **DES CLUBS :**

##### **1) DEMANDES D'ARBITRES (Transmises dès réception aux responsables des désignations) :**

###### **A) DEMANDES POUR TOUTE LA SAISON 2018/2019 :**

- **RC LA BAIE** : trois arbitres pour toutes leurs rencontres U15 D2 et U17 D2 (rappel).

###### **B) DEMANDES PONCTUELLES :**

- **US CUERS PIERREFEU** : \* trois arbitres pour leur rencontre de Coupe du Var loisir du 28/02/19.  
\* trois arbitres pour leur rencontre U15 D2 du 09/03/19.
- **HYERES FC** : trois arbitres pour leur rencontre U15 D2 du 09/03/19.
- **US DU VAL D'ISOLE** : trois arbitres pour leur rencontre U17 D3 du 03/03/19.
- **ES LORGUES** : trois arbitres pour leur rencontre U17 D3 du 03/03/19 (**rappel**).
- **CA ROQUEBRUNE** : un arbitre pour leur rencontre U15 D3 du 02/03/18.
- **SP C NANSAIS** : un arbitre pour leur rencontre U15 D3 du 03/03/19.
- **FCU ST TROPEZ** : un arbitre pour leur rencontre U17 D3 du 02/03/19.
- **TOULON HOPITAL** : un arbitre pour leur rencontre U15 D2 du 03/03/19.

##### **2) INFORMATIONS OU DEMANDES DIVERSES :**

- **US CUERS PIERREFEU** : au sujet de l'inversion du score d'une rencontre U15 D3 du 10/02/19. Transmis au Président et aux responsables de la formation et des désignations.
- **TOULON HOPITAL** : récusant un arbitre. La commission n'acceptant pas les récusations d'arbitres ne peut prendre la demande en considération. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **US DU VAL D'ISOLE** : au sujet de leurs rencontres senior D4 et U17 D3 du 03/03/19. Transmis aux responsables des désignations.  
> remerciant la commission pour l'attribution de trois arbitres pour leur rencontre senior D4 du 03/03/19. Transmis aux responsables des désignations.
- **AS LES VALLONS** : au sujet de l'arbitrage lors de leur rencontre U15 D2 du 02/03/19. Transmis au Président et aux responsables des désignations et de la formation.
- **FC RAMATUELLE** : demandant les trois mêmes arbitres pour leurs rencontres U17 D3 et U19 D1 du 09/03/19. Transmis aux responsables des désignations.

#### **DIVERS :**

- **M. Bernard COTY (observateur pour la CDA)** : informant la commission de son indisponibilité du 28/04 au 11/05/19. Transmis au Président et aux responsables de la formation et de la désignation des observateurs.
- **SECURITE CIVILE BRIGNOLES** : demandant un arbitre pour leur rencontre du championnat de France militaire du 04/03/19 à 15h00 à **CAMPS LA SOURCE**. Transmis aux responsables des désignations.

## ORDRE DU JOUR :

### **1. Comité Directeur et UNAF.**

#### - CD :

- \* Réception des nouveaux écussons d'arbitres de District.
- \* Réunion du groupe de travail le vendredi 15 mars à 16h00 avec M. Le Président du District.
- \* Mise à l'étude du défraiement des arbitres mensuellement par le District.

#### - UNAF/VAR :

- \* Une sortie « ski » s'est déroulée dernièrement à la grande satisfaction de tous les unafistes participants.
- \* L'organisation d'une sortie « karting » est en prévision pour le courant mars.

### **2. Section Désignations.**

#### - Fonctionnement désignations :

- \* En raison d'un problème technique, ce point particulier sera traité lors de la prochaine séance plénière de la CDA.
- \* Pour des raisons de logistique, la section demande le remplacement d'un téléphone en sa possession et l'attribution d'un autre en complément.

#### - Point sur les observations :

- \* A ce jour, le bilan des observations effectuées est le suivant :

D1 – 15 (reste 7) // D2 – 36 (reste 6) // D3 – 38 (reste 5) // D4 – 49 (reste 15) // D5 – 4 (reste 0) // AD1 – 11 (reste 5) // AD2 – 13 (reste 3) // AD3 – 3 (reste 1) // JAD – 31 (reste 14) // JL – 1 (reste 15).

Stagiaires jeunes – 28 (reste 13) // Stagiaires seniors – 16 (reste 16) // Accompagnements – 61 (reste 26) // Futsal – 19 (reste 6).

\* Au bilan, 322 missions ont été assurées dont 13 observations non effectuées en raison de l'absence de l'arbitre ou de l'une ou l'autre des équipes en présence.

- \* Les dépenses y afférant sont de :

- 2 303,28 euros pour les accompagnements,
- 601,42 euros pour le Futsal,
- 10 844,25 euros pour le football à 11,

- soit un total de 13 748,95 euros pour l'ensemble des missions assurées depuis le début de la saison, représentant une moyenne de 42,97 euros par mission.

### **3. Section Administrative.**

#### - Point sur les renouvellements :

- Après mise à jour de l'effectif potentiel et écrêtement, la commission dénombre 230 arbitres licenciés répartis comme suit :

- un arbitre international
- 3 arbitres fédéraux dont le CTRA,
- 2 Fédérales 2 Féminines,
- un JAF.
- 22 arbitres de Ligue,
- 7 JAL,
- 1 Féminine Ligue.

- 193 arbitres de District répartis comme suit :

- \* 101 centraux dont un non désignable
- \* 22 assistants spécifiques
- \* 14 jeunes arbitres de District
- \* 31 arbitres stagiaires jeunes masculins
- \* 5 féminines stagiaires jeunes
- \* 18 arbitres stagiaires seniors masculins
- \* 1 stagiaire senior féminine
- \* 1 arbitre spécifique futsal

- Un arbitre senior est non désignable (en attente de sa présentation devant la CDA)

- Un jeune arbitre de District non désignable pour dossier médical incomplet (retourné à l'intéressé en août 2018)

- un arbitre stagiaire jeune est en année sabbatique jusqu'à la fin de la saison en cours

- Une arbitre stagiaire féminine n'est plus licenciée en raison de l'annulation de la demande initiale du club par la Ligue pour pièces du dossier non fournies.

- Point sur les dossiers médicaux :

- un dossier manquant (retourné à l'intéressé après rejet par la commission médicale).

#### **4. Section Lois du jeu.**

- Point sur la formation dans les secteurs :

\* Secteur PUGET SUR ARGENS :

- 6 à 7 participants en moyenne dont un candidat à l'arbitrage (stage long).

- Travail de préparation sur les questionnaires de fin de saison.

- Vers la fin du mois en cours, le représentant des arbitres auprès de la commission de discipline se rendra sur place pour une séance de formation relative à la rédaction des rapports disciplinaires.

\* Secteur BRIGNOLES :

- De 6 à 8 participants en moyenne.

- Un premier test « à blanc » est en cours pour préparer au mieux les arbitres du secteur aux tests théoriques de fin de saison.

- Il est à noter que certains jeunes arbitres ont quelques difficultés pour assimiler le libellé des abréviations figurant dans le livre des lois du jeu ainsi que parfois leur signification.

\* Secteur TOULON :

- De 14 à 15 participants avec des jeunes arbitres très à l'écoute et attentifs aux cours dispensés.

- De 11 à 12 stagiaires participent également. Dernièrement, tous ont été soumis à un questionnaire « à blanc » dont la correction sera effectuée ce mercredi 06/03/19.

- Préparation Ligue :

\* L'examen théorique d'arbitre de Ligue est prévu le samedi 23 mars 2019 pour tous les candidats retenus par la commission.

- Pôle espoirs :

\* Révision des lois du jeu pour tous avec un grand investissement des participants qui semblent apprécier ce pôle espoirs mis en place par la commission depuis cette saison.

\* A l'issue des rencontres pour lesquelles ils officient, les arbitres de ce pôle prennent souvent contact avec le responsable pour lui faire part de leur ressenti et faire le point sur ce qui peut être amélioré.

#### **5. Section Discipline.**

- Point sur le suivi des rapports :

\* 10 rapports de centraux ont été relevés manquants dont 7 relatifs à des exclusions. Un rappel devra être fait pour sensibiliser tous les arbitres afin qu'ils respectent leurs obligations, sous peine de sanction administrative.

- Point sur les dossiers disciplinaires :

\* Sur 26 convocations d'officiels adressées par la commission de discipline, 18 arbitres ont été notés absents dont 9 seulement se sont avérés excusés. Malgré plusieurs rappels, la commission déplore encore ces manquements qui sont toutefois susceptibles d'entraîner une sanction administrative pour les contrevenants.

- Appel Disciplinaire :

\* Aucune séance d'appel durant le mois écoulé.

- Point sur les sanctions infligées par la CDA en février 2019 :

\* 13 convocations pour auditions ont amené la commission à sanctionner :

- 1 arbitre d'un mois de non désignations
- 1 arbitre de trois semaines de non désignations
- 1 arbitre de 15 jours de non désignations
- 6 arbitres de 7 jours de non désignations
- 5 avertissements ont été également été adressés à des arbitres avant sanction plus lourde.

#### **6. Questions Diverses.**

- Néant.

A 21 h 00, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance plénière.

---

*Prochaine réunion restreinte  
Lundi 11 mars 2019 à 18h00*

**Le Président** : Patrice BOUREAU  
**Le Secrétaire** : Jean REDAUD